



Organisation reconnue représentative de la profession par le Ministère de la Santé

Votre adhésion aux Ostéopathes de France est un acte responsable, un engagement, une pierre supplémentaire pour l'évolution de l'Ostéopathie et du statut des ostéopathes.

Pour être validé, ce dossier doit être rempli et signé, et renvoyé
- par mail (secretariat@osteofrance.com)
- ou par voie postale (28 boulevard de la bastille, 75012 Paris)

VOS COORDONNEES

Nom : **Prénom :**

Adresse E-mail (obligatoire)**

Date de Naissance :

Adresse de votre Cabinet d'Ostéopathie principal* :

.....

Code postal : Ville :

 fixe  mobile professionnel *

Adresse de votre Cabinet d'Ostéopathie secondaire* :

.....

Code postal : Ville :

 fixe  mobile professionnel *

Adresse privée (uniquement si vous n'avez pas de cabinet) :**

Code postal : Ville :

 fixe  mobile privé

Merci d'envoyer mon courrier à mon adresse professionnelle privée

* Ces données paraîtront sur les annuaires.

** Ces données ne paraîtront pas sur les annuaires

FORMATION

Etablissement(s) ayant dispensé(s) la formation

Nombre d'années effectuées Année du Diplôme.....

MODE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Libéral Auto entrepreneur Société Type.....

Salarié Employeur Adresse

Année d'installation (URSSAF) en tant qu'ostéopathe :.....

Votre numéro ADELI :

Nom du conjoint/e (marié/concubin/PACS) inscrit à ODF :

(afin de bénéficier du tarif couple)

Nom du parrain/ marraine qui vous a parlé d'ODF :

(afin de bénéficier du tarif parrainage sur l'année prochaine)

VOUS AVEZ SUIVI UNE FORMATION EN ALTERNANCE

- **Vous êtes démarqué, vous n'êtes pas inscrit et ne cotisez pas à un Ordre, et vous exercez exclusivement l'ostéopathie :**

Année de retrait ARS ou Ordre du D.E.M.K. ou autre D.E.....

Un des buts de l'association est de promouvoir et défendre le développement d'une profession d'ostéopathe indépendante, exclusive et autonome. Nos membres sont des ostéopathes exclusifs ou en cours de reconversion (2 ans maximum pour le devenir selon nos statuts).

POUR VOTRE INFORMATION

Les tarifs sont calculés sur la base de votre adhésion à l'association

Année d'adhésion	Cotisation Taux Plein Adhésion ODF	Adhésion ODF Tarif couple	<i>Pour information</i> Assurances Koehl
Adhésion à partir de juin 2020	75 Euros	/	70 euros *
2020	160 Euros	135 Euros	139 Euros *
2019	285 Euros	260 Euros	196 Euros *
2018	405 Euros	303 Euros	243 Euros *
2017 et antérieur	510 Euros	382 Euros	243 Euros *

*** Hors garantie ou contribution particulières stipulées expressément sur le bulletin d'adhésion aux Assurances KOËHL.**

Je n'autorise pas la diffusion de mes coordonnées professionnelles sur le site www.osteofrance.com

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant au Secrétariat des Ostéopathes de France.

Nous sommes à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question

e-mail : secretariat@osteofrance.com

Je, soussigné(e) :
atteste sur l'honneur que les renseignements, ci-dessus mentionnés, sont sincères et véritables.
Je m'engage en tant qu'adhérent à respecter les principes du Code de déontologie de la profession d'ostéopathe

Fait le :

Signature

**Lu et approuvé
(Mention manuscrite)**

Art 200 et 203 du nouveau Code de Procédure Civile : Toute attestation inexacte ou mensongère est susceptible d'entraîner, à l'encontre de son auteur, des condamnations civiles ou pénales.

Votre adhésion - Mode d'emploi

Attention les pièces listées sont à retourner avec votre bulletin rempli au secrétariat

Par mail : secretariat@osteofrance.com

Par courrier : Secrétariat des Ostéopathes de France 28 boulevard de la Bastille, 75012 PARIS

1 - Votre bulletin d'adhésion dûment complété et signé par vos soins.

2 - 1 photo d'identité

3 - La photocopie de votre diplôme

4 - Photocopie du formulaire d'inscription à l'URSSAF

5 - La photocopie du document ARS ou DDASS avec le numéro ADELI

6 - Vous désirez bénéficier des avantages de l'assurance Koehl :

Oui (Vous imprimez le formulaire dont un feuillet est à retourner au secrétariat avec votre règlement par chèque à l'ordre des assurances koehl. Voir sur site : www.osteofrance.com)

Non (Fournir impérativement une attestation RCP Ostéopathe)

7 - Votre règlement :

- par chèque (3 maximums)

- par carte bancaire en ligne (avec l'attestation de paiement bancaire imprimée)

8 - vos justificatifs tarif conjoint (PCAS, Concubinage, Mariage)

*Pour faciliter le travail du secrétariat, merci **de ne pas agraffer vos documents.***